

Communiqué de presse
31 août 2020

Aux représentant.e.s des médias

Hébergement d'urgence : Dispositif adapté après la fermeture annoncée de la caserne des Vernets

Avec la fermeture de la caserne des Vernets intervenue ce week-end, le dispositif d'hébergement d'urgence de la Ville de Genève se concentre sur trois sites : le Centre d'hébergement de Frank-Thomas et les abris PC de Châtelaine et de Richemont. Ces lieux totalisent 230 places, ce qui est supérieur au nombre de places disponibles l'an dernier à pareille époque. Explications.

La situation était annoncée depuis le mois de juin. Pour assurer la continuité du dispositif d'hébergement d'urgence, la Ville maintient 130 places dans le Centre d'hébergement de Frank-Thomas ouvert depuis le 20 mars. Ce Centre accueille dans des chambres individuelles, en surface, des femmes et des hommes qui présentent des difficultés de santé physique ou psychique. La Ville a ouvert en plus 2 abris PC, doté chacun de 50 places, pour héberger des hommes. Au total, avec l'apport des partenaires associatifs subventionnés par la Ville, cela fait un total de 330 places, soit 37 places de plus que l'an dernier à pareille époque où nous étions à 293 places.

La Ville a fait face à une urgence sanitaire majeure

Reprenant à son compte la réaction des associations partenaires suite à la fermeture de la caserne des Vernets, la magistrate en charge, Christina Kitsos, relève que, dans l'absolu, « une personne à la rue est une personne de trop ». Elle rappelle en outre que le dispositif des Vernets – hors norme – a été mis à disposition de manière temporaire par les autorités cantonales et entièrement assumé par la Ville de Genève pour faire face à une situation de crise sanitaire inédite.

L'objectif fixé a été atteint puisque la mise à l'abri des personnes a permis d'enrayer la propagation du virus au sein d'une population particulièrement fragile.

Au total, du 1^{er} avril au 30 août, le Service social a pu assurer le suivi de 18 cas confirmés d'infection au coronavirus, de 35 cas suspects et de 18 cas contacts.

Durant cette période, la caserne des Vernets et le Centre de Frank-Thomas ont hébergé 1224 personnes différentes, pour un total de 44'014 nuitées.

Durant la même période, alors que les associations devaient limiter le nombre de personnes accueillies dans leurs propres structures ou, pour certaines fermer, la Ville a assuré une prise en charge adaptée :

en prenant le relais des sleep-in,

en séparant les différents publics (femmes, personnes malades, personnes atteintes/suspectes/contact COVID),

et en mettant à disposition des douches dans une installation sportive pour les personnes qui ne dorment pas dans nos structures.

Pour la Conseillère administrative, c'est bien la preuve que « dans les situations d'urgence, la Ville de Genève prend ses responsabilités. » Pour la suite, elle annonce une reprise du dialogue avec les partenaires associatifs avec, notamment, le soutien à deux projets phares dans le domaine de la réinsertion des femmes sans-abri et de la prévention et la perte du logement.

Au terme d'un Appel à projets, 200'000 frs sont versés à l'Association 6Logis pour permettre à 10-16 femmes avec ou sans enfants d'être accueillies dans deux grands appartements et des studios.

Il est fondamental de prévenir la perte de logement. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a donc décidé de soutenir la toute nouvelle Association pour la Sauvegarde du logement des précaires qui s'est constituée pour prévenir les expulsions. Cette Association fournit des conseils, un accompagnement des personnes concernées dans leurs démarches et de la médiation auprès des logeurs, grâce à la contribution de l'ASLOCA. Une permanence téléphonique va être mise en place. Les personnes peuvent appeler le 077 511 72 92.

Pour une vision du sans-abrisme et de son impact social

Pour compléter son expérience de près de 20 ans dans le domaine, la Ville va proposer une étude complète sur le sans-abrisme. En effet, à ce jour, on ne dispose pas de statistiques fiables, à l'échelle nationale ou cantonale. Le DCSS va donc mandater des expert-e-s pour fournir des éléments quantitatifs avec un état des lieux de la demande en regard de l'offre disponible à Genève. Il s'agira d'une photographie des besoins des différents publics établie selon une typologie reconnue au plan international, une analyse comparative des dispositifs en place dans des villes de taille comparable à l'échelle suisse et européenne et enfin des recommandations pour répondre aux besoins, avec des pistes en matière de gouvernance des dispositifs et de répartition des tâches entre les différents acteurs publics et associatifs.

Contact

Manuelle Pasquali de Weck
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 022 418 49 13 – 079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch